

Ecole Primaire de Villeperdue  
3 Chemin de la Godinière  
37260 Villeperdue  
Téléphone : 0247262959  
Mail : [ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr)

<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du conseil d'école du mardi 21 mai 2024</b></p>
---

**Personnes présentes :**

**Enseignants :** Mme ROCHE Stéphanie, M. MAC Kévin, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline et M. GOSSAUME Josselin

**Directrice :** Mme VANNIER Chantal

**Les représentants de la municipalité :** M. DUPEY Frédéric, M GAUTHIER Xavier.

**Les représentants des parents d'élèves :** Mme MORCHOISNE Cécile, Mme MAHY Ingrid, Mme GALAIS Sonia, Mme BRAULT Françoise, Mme BLANC Émilie, Mme AVRILLON Cindy

**Personnes excusées :**

**IEN :** Mme ALBERT Laurence

**Les enseignants :** M. DEPREURAND Olivier, Mme ACHARD Anne-Lise, M. DRIEUX Alix

**Parents élus :** Mme PANIER Noémie, Mme CANIFET Justine, M. JOURET, Mme GUYON Nathalie

**Représentant du RASED :** Mme LEGRET Christèle Mme LESTIENNE Laetitia

**ATSEM :** Mme LELARGE Estelle

**Secrétaire de séance :** Muriel TRANCHANT

Le conseil débute à 18h00.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- \* Effectifs, organisation des classes et des enseignements.
- \* Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).
- \* Hygiène, santé et sécurité.
- \* Travaux en cours et prévisions.
- \* Coopérative scolaire.
- \* Projets pédagogiques et réalisations.
- \* Dates à retenir.

**Approbation du PV du précédent Conseil d'école**

Le PV du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

## 1 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements.

L'école accueille actuellement 126 élèves répartis sur les 6 classes.

- Classe de M. MAC, classe 1 : 19 élèves : 8 élèves de Petite Section et 11 élèves de Moyenne Section.
- Classe de Mme ROCHE, classe 2 : 22 élèves : 9 élèves de Petite Section et 13 élèves de Grande Section.
- Classe de M. GOSSAUME, classe 3 : 22 élèves de CP.
- Classe de Mme TRANCHANT, classe 4 : 20 élèves : 6 élèves de CP et 14 élèves de CE1.
- Classe de Mme BURGUY, classe 5 : 23 élèves : 17 CE2 et 6 CM1.
- Classe de Mme VANNIER et M. DRIEUX, classe 6 : 20 élèves : 9 CM1 et 11 CM2.

### Inscriptions

Les inscriptions des futurs élèves de Petite Section ont débuté les 7 et 14 mai.

Pour le moment 16 nouveaux élèves sont prévus pour l'année prochaine.

Une famille n'a pas pu être contactée.

Une collaboration efficace entre l'école et la mairie permet d'ajuster au mieux les prévisions d'effectifs pour l'an prochain.

### Prévisions

Effectifs prévus

PS	15
MS	17
GS	11
CP	14
CE1	26
CE2	15
CM1	16
CM2	15
<b>Total</b>	<b>129</b>

Ces effectifs sont provisoires selon l'arrivée ou le départ de nouveaux élèves...

### Répartitions envisagées :

PS-MS	23
PS-GS	20
CP-CE1	20
CE1	20
CE2-CM1	23
CM1-CM2	23

### **\* Renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire (sur 4 jours) : vote du conseil d'école**

L'école souhaite conserver l'organisation actuelle du temps scolaire : semaine à quatre jours. Cette organisation étant dérogatoire, il convient de confirmer régulièrement cette organisation par un vote au Conseil d'Ecole.

Résultat du vote : l'organisation de la semaine à quatre jours est acceptée à l'unanimité.

### **2 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activité pédagogiques complémentaires).**

#### **Services civiques :**

Maurine CHAUVELIN GRUAZ et Maëlle LOMBARD continuent leurs missions très consciencieusement et leur aide est très appréciée par l'ensemble des enseignants.

L'école fera de nouveau une demande de poste de service civique pour la rentrée scolaire prochaine.

#### **Le RASED**

Les aides prévues concernent :

1 élève en GS (observations)

6 élèves en CP

1 élève en CE1

1 élève en CE2

Compte tenu du bassin d'interventions important, la priorité des interventions est donnée au cycle 2. Le Conseil d'École déplore que tous les élèves ne puissent être aidés.

La mairie a été sollicitée pour participer au financement d'une mallette de 1890€, au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles du bassin d'intervention du Rased. La commune de Villeperdue a participé à hauteur d'environ un euro par élève.

#### **Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Dans le service des enseignants, il est prévu un temps annualisé face aux élèves en groupes restreints.

60 h d'activités pédagogiques complémentaires (APC) réparties ainsi :

- 36 h en présence d'élèves (aide aux élèves en difficulté)
- 24 h de préparation (identification des besoins des élèves, organisation des APC, articulation avec le projet d'école ...).

Les APC sont organisées de 16h30 à 17h30 sur autorisation des parents d'élèves. (16h25 à 17h25 en maternelle)

Les parents doivent impérativement informer les enseignants et la garderie des modalités de départ de l'école des élèves à l'issue des APC.

### **3 - Hygiène, santé et sécurité.**

**Demande de stagiaire SESA (SErvice SANitaire) au Collegium Santé - Centre - Val de Loire :**

Comme chaque année, sur des thèmes comme l'alimentation, la santé et l'environnement, les addictions, les risques liés aux écrans... jusqu'à présent, l'école n'a pas pu avoir de stagiaires (éloignement de Tours) mais la demande est toutefois renouvelée chaque année...

#### **Travail sur les émotions et le bien-être à l'école**

La mise en place des « messages clairs » a été bénéfique et a permis de dénouer plus simplement de petits différents entre élèves.

En parallèle, avec l'aide de Maurine CHAUVELIN-GRUAZ, employée en Service Civique à l'école, un travail d'écoute mutuelle et d'expression des émotions a été réalisé avec l'ensemble des élèves de l'école. Un grand merci est adressé à Maurine qui s'est beaucoup investie dans cette mission.

#### **Education à la sexualité**

Conformément aux programmes scolaires, l'infirmière scolaire interviendra le lundi 1<sup>er</sup> juillet auprès des CM1 et CM2 de l'école au sujet de la sexualité : aspect scientifique des appareils génitaux, question du consentement, conduites à risque, fécondation et développement du fœtus... divers ateliers seront proposés pour aborder ce thème.

#### **Exercice PPMS risque tempête**

Le mardi 14 mai, la Préfecture d'Indre-et-Loire a lancé une alerte PPMS généralisée à tous les établissements scolaires du département.

L'exercice était prévu au cours de la semaine, c'est la Préfecture qui a déclenché l'alerte. Plus ou moins rapidement, l'ensemble des classes a été informé et l'école a pu transmettre les informations demandées par la Préfecture dès que la demande en a été faite. Cet exercice fera l'objet d'un RETEX au sein de chaque établissement.

### **4 - Travaux en cours et prévisions.**

Nous remercions la commune pour les travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

Nous tenons à remercier à nouveau les employés communaux qui font toujours de leur mieux avec une grande réactivité, pour le bien-être de tous.

Travaux restants à réaliser : Avec le mauvais temps, les employés communaux n'ont pas pu finaliser... report aux prochaines vacances...

### Côté Godinière

marquage du terrain de foot

barres magnétiques des classes 3 et 4

Ajout de terre dans les jardinières

### **Aménagement de la cour d'école coté élémentaire (ombrage et végétalisation)**

L'équipe enseignante et la municipalité souhaitent une végétalisation plus importante de la cour, afin d'obtenir de l'ombrage naturel lors des fortes chaleurs.

La solution de l'installation d'une toile tendue pouvant servir également de préau est écartée en raison d'un chiffrage très élevé.

La municipalité est en réflexion quant à la possibilité de réaliser un écran de verdure le long des clôtures et un carport recouvert de végétaux (ex : glycine...). Ce projet va être étudié plus précisément prochainement par l'équipe municipale. L'école y sera associée.

La plantation d'un nouvel arbre d'ombrage est également évoqué, en tenant compte des réseaux qui circulent sous la cour.

La mairie a fait également des démarches en vue de l'acquisition du terrain jouxtant la cour... un ancien verger qui pourrait être aménagé pour en permettre l'accès aux élèves. C'est une surface enherbée, où il y a déjà quelques arbres : une solution plus efficace pour trouver de la fraîcheur que de tenter d'ombrer une cour bitumée...

Sur le site Mairie, le problème du sol irrégulier lié entre autres aux racines du marronnier est soulevé par les parents d'élèves et par les enseignants, pouvant créer des chutes. M. Gauthier, représentant de la mairie, s'engage à retourner voir sur place pour se rendre compte de l'évolution de l'état de la cour. Il est envisagé de combler les fissures les plus importantes. La possibilité de transformer une partie de la surface bitumée en surface enherbée a été évoquée.

## 5 - Coopérative scolaire :

Bilan moral et financier de l'association USEP Villeperdue

**Solde au 06/02/2024: 4203,66€**

Dépenses		Recettes	
Achats des TORII	49,5		
Frais de tenue de compte	59,3		
Sorties scolaires	791		
Achats de classe	94,49		
Intervention de l'illustratrice	166,5		
<b>TOTAL</b>	<b>1160,79</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**Solde au 21/05/2024: 3042,87€**

Des factures concernant des sorties sont à venir.

## 6 - Projets pédagogiques et réalisations :

### Show beez

Les « torii », nichoirs pour abeilles sauvages, ont été installés dans la cour de l'école élémentaire peu avant les vacances de février. Dès le retour des vacances, des abeilles sauvages ont été observées aux abords de l'école.

Les élèves peuvent, sur demande aux enseignants, aller observer régulièrement les signes d'occupation des différentes cavités des toriis. Les observations sont transmises via la plateforme Sélène aux scientifiques de l'UFR de Tours.

Les torii fonctionnent très bien : beaucoup d'alvéoles sont occupées par des abeilles. De nombreuses fiches d'observation ont déjà été transmises.

### Watty à l'école : séance le 15 mars.

Lilian, de l'Association Couleurs Sauvages, est revenu dans les classes le mardi 15 mars pour sa dernière intervention autour du trajet de l'eau. Il a évoqué la station d'épuration, le stockage de l'eau et l'intérêt de ne pas jeter de déchets dans le circuit de l'eau. Les enfants ont pu ramener à la maison un aérateur pour leur robinet, petit geste parmi d'autres qui permet d'économiser l'eau.

Globalement, toutes ces interventions ont été de qualité et profitables à tous.

Dans ce cadre, les élèves ont visité la station d'épuration de Villeperdue avec M. Bachelier et Mme Marquet le jeudi 28 mars.

le 28 mars, les élèves d'élémentaires ont pu visiter la station d'épuration de Villeperdue, qui illustre parfaitement les propos entendus en classe au sujet de l'épuration de l'eau. C'est entre deux averses que les élèves ont vu les différents bassins et ont pu constater la différence de clarté de l'eau entre son arrivée à la station et son départ.

### **Rencontre USEP « Jeux d'opposition » : vendredi 22 mars**

Classes 1 et 2

La rencontre USEP opposition a eu lieu au gymnase de Druye le vendredi 22 mars 2024.

Les classes 1 et 2 ont été bien accueillies par l'école et les bénévoles.

Plusieurs ateliers ont été proposés sous la forme de mini-jeu de capture ou de renversement ainsi que des jeux d'opposition qui font partie de la culture maternelle.

Il est vrai que contrairement à l'année dernière, cela fut un peu plus rapide pour les enfants, quand il fallait tourner sur les ateliers.

C'est bien évidemment, un moment d'échange agréable pour les enfants mais aussi les adultes.

### **Intervention du professeur d'allemand du collège : lundi 25 mars**

Comme chaque année, le professeur d'allemand du collège a proposé aux élèves de CM2 une découverte de la langue allemande. Cette intervention permet à certains élèves de choisir d'entrer en sixième bilingue (anglais + allemand) lors du passage au collège.

### **Visite au château de Candé : 2 avril**

La classe 5 s'est déplacée en car au château de Candé à Monts le 2 avril et a pu profiter de l'intervention de l'Arbre Voyageur, qui sensibilise les enfants au respect de la nature et de la biodiversité. Le matin, les élèves ont visité le château grâce à une guide de l'Éducation Nationale : la maîtresse ! Les élèves ont constaté à quel point ce château était moderne pour l'époque. Puis, les intervenants de l'Arbre Voyageur ont parlé des différents milieux présents dans le parc, et la classe a profité d'une longue sortie à la découverte de la faune et de la flore, avec prise de notes sur un carnet de recherche.

### **Classes 5 et 6 : Venez chanter, spécial kids : jeudi 18 avril**

#### **Les élèves à l'Opéra de Tours:**

Les classes 5 et 6 ont participé à ce projet autour de la découverte du chant opéra. L'école a tout d'abord reçu les chants à écouter en classe et à travailler : « il en faut peu pour être heureux » extrait du « Livre de la Jungle » et « le dromadaire », un canon à 4 voix. Les deux classes ont pu bénéficier de l'aide de Gaëlle, l'intervenante du CFMI qui a peaufiné l'apprentissage lors de 2 séances communes. Puis, les classes sont allées à Tours en train le 18 avril pour assister à une représentation au Grand Théâtre avec d'autres écoles. Pendant cette représentation, dynamique et pleine d'humour, les élèves ont pu chanter en chœur ces deux chants avec les autres écoles et les chanteurs de l'Opéra de Tours. Un moment de partage plein de bonne humeur ! Les enseignantes ont profité de cette sortie pour visiter avec les élèves le jardin des Beaux-Arts, rendre visite à l'éléphant Fritz et admirer le cèdre du Liban classé arbre remarquable : il date de Napoléon ! Enfin, les élèves ont eu un moment de détente dans le parc François Sicard. L'école de Montrichard a eu la même idée, et nous avons improvisé un concert en plein air avec eux, juste pour le plaisir du chant et de la rencontre. C'était un très bon moment !

### **Rencontre avec l'illustratrice Laetitia Le Saux : le 29 mars**

Grâce aux bénévoles de la bibliothèque, Laetitia le Saux, autrice et illustratrice de livres pour enfants est intervenue auprès de tous les CP de l'école. Cette dernière a présenté son métier, des dessins, des croquis de ses livres... Elle a ensuite proposé de réaliser une fresque collective en lien avec le livre « Pompon gardien de phare », qui est actuellement exposée à la bibliothèque.

### **Découverte de l'escrime : lundi 15 avril**

Bertrand, maître d'armes au club d'escrime de Monts, est venu faire une initiation à l'escrime (plus précisément au sabre) aux classes 3 et 4.

Il est arrivé avec du matériel que les enfants ont pu utiliser.

Il a ensuite expliqué les règles de ce sport et enfin les enfants ont pu pratiquer à partir de petits jeux! Tout le monde a beaucoup apprécié!

### **Intervention autour du handicap visuel : mardi 7 mai**

Mardi 7 mai, l'association H2VL (Handicap Visuel Val de Loire) est intervenue toute la matinée côté élémentaire pour une sensibilisation à la déficience visuelle. Les quatre classes ont pu participer activement à différents ateliers, tenus par les nombreux bénévoles : atelier avec un chien guide, parcours de canne à l'aveugle, découverte du braille, découverte d'objets à l'aveugle, lunettes de simulation de divers handicaps visuels, ...

Les bénévoles de la bibliothèque de Villeperdue se sont jointes également pour offrir une lecture sur le thème du handicap.

Un grand merci à Mme Tranchant qui a organisé cette matinée...

### **Natation scolaire :**

Les élèves de CP et de CE1 ont débuté jeudi 16 mai leur cycle de natation (7 séances)

Les programmes de l'école primaire précisent qu'au niveau du cycle 2 (CP et CE1), l'enseignement de la natation permet à l'élève d'apprendre à se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter...

Le transport est organisé par la CCTVI. Il serait souhaitable d'avoir les horaires de départ et d'arrivée des bus avant la première séance... M. Dupey, le maire, se charge de transmettre cette demande de l'école à la CCTVI.

### **Fête de l'école : vendredi 14 juin.**

Installation des stands l'après-midi. En plus des jeux, il est prévu une ballade en poney pour les plus de 3 ans de 17h30 à 19h00.

Peu de parents se sont proposés à ce jour pour l'installation et la tenue des stands. S'il manque des bras, certains stands devront être fermés... L'APE est une petite équipe dynamique, mais elle ne peut pas tout réaliser seule... La participation d'un maximum de



parents d'élèves (adhérents ou non à l'APE), même pour une demi-heure, est nécessaire pour que cette fête ait lieu dans de bonnes conditions pour chacun...

La question de la participation de l'ALSH est posée. L'APE enverra un mail.

### **Rencontre « Autour de la danse » : lundi 17 juin**

Classes de 2 et 4

Lundi 17 juin, les classes de Mme Roche et Mme Tranchant participeront à des rencontres de danses inter-écoles, dans la salle Jean Cocteau à Monts. Ce jour-là, suite à des ateliers sur le thème de la danse encadrés par des conseillers pédagogiques, les 5 classes, soit 108 élèves, pourront présenter leur chorégraphie sur une vraie scène de salle de spectacle.

Les compétences travaillées lors de ce projet sont nombreuses : apprendre à s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps, développer la confiance en soi et le respect des autres, dépasser les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre-ensemble, se construire une culture artistique, développer des compétences de création...

Ce projet demande beaucoup d'implication de la part des élèves, des enseignants, mais aussi du personnel service civique qui a travaillé également avec les élèves sur le thème des émotions, inspirant les chorégraphies créées par Mme Roche, Mme Tranchant et leurs élèves.

Pour la classe de maternelle, ces danses feront voyager à la fois dans nos émotions et dans les musiques du monde, en parallèle des projets annuels de la classe 2 : le voyage du loup et les émotions.

Ces danses seront présentées au spectacle de fin d'année devant l'ensemble des parents de chaque classe. Elles seront également filmées lors de la rencontre danse.

### **Jeudi 20 juin : réserve de la Haute Touche**

Les élèves des classes 1 et 2 iront à la réserve de la Haute-Touche le jeudi 20 juin.

Cette sortie durera la journée entière.

Après une visite libre et un pique-nique pour déjeuner, les élèves assisteront dans l'après-midi à un atelier nourrissage des loups, dans la continuité du projet annuel autour du voyage du loup.

### **Vendredi 21 juin : journée de transition**

#### **accueil des futurs PS**

Cette journée d'accueil et de découverte pour les futurs PS aura lieu le vendredi 21 juin.

Lors de cette journée, les autres niveaux "glisseront" également dans leur classe de l'année prochaine (les PS actuels iront dans la classe de MS, les MS actuels dans la classe de GS ...)

Les futurs PS seront accueillis avec plusieurs ateliers de découverte : coloriage, pâte à modeler, cubes, kaplas, arts visuels, chunkies, etc ...

Les responsables des PS pourront en profiter pour poser les questions qu'ils souhaitent aux enseignants.

L'un des enseignants sera surveillant dans la cour de récréation avec les ATSEMS pendant que le 2ème enseignant pourra répondre aux questions globales sur l'école sous forme d'une petite réunion.

Cet accueil se réalisera à 9h pour les futurs PS et se terminera après 11h (selon le temps que durera la réunion). Un mail sera envoyé aux familles des futurs PS pour expliquer le déroulement...

### **accueil des GS côté élémentaire**

Ce même vendredi 21 juin, les Grandes sections passeront la matinée dans la classe 3 afin de rencontrer leur futur maître de CP.

Ils pourront découvrir les locaux, le matériel, les règles de la classe et ce qu'ils vont apprendre l'année prochaine.

Cela permettra de les rassurer par rapport au passage à "la grande école"!

### **visite du collège par les CM2**

Les élèves de CM2 seront accueillis au collège de Montbazou. Ils seront répartis dans des groupes constitués pour moitié d'élèves de 6<sup>ème</sup> et pour moitié d'élèves de CM2.

Programme de la journée :

9h15 : accueil dans la cour, mot de bienvenue et constitution des groupes

9h30 à 10h30 puis 10h30 à 11h30 : séance en classe

11h30 à 13h15 : pause déjeuner à la demi-pension, visite du collège pour les élèves de CM2 encadrée par les déléguées de classe, lecture offerte au CDI

13h15 à 14h15 et 14h15 à 15h15 : séance en classe

15h15 à 15h45 : goûter au self

Le coût du repas est de 4 euros par élève, montant qui devra être versé en amont à l'école par les familles.

Le coût du transport est pris en charge par les mairies (transport commun Villeperdue-Sorigny)

Le goûter est offert par le collège

### **Jardins de Chaumont : mardi 25 juin toute la journée**

Visite pour les classes 3 et 4, avec atelier l'après-midi sur le Land Art et sur les graines.

### **Visite de l'exposition de Street Art à Tours : jeudi 4 juillet après-midi**

Visite prévue pour les classes 3 et 4, dans l'ancienne clinique Saint-Gatien

### **Point sur le questionnaire des parents : 3 retours, sur l'ensemble des familles de l'école...**

#### Prévention routière

Intervention de la gendarmerie pour le passage du permis-piéton reconduite ?

La gendarmerie n'a pas contacté l'école cette année pour cette action de sensibilisation.

#### Création de tracés dans la cour de maternelle (marelle, escargot...) ?

La municipalité a demandé un devis pour remplacer la cabane actuelle. Elle consultera les enseignants pour des tracés de jeux sur le sol.

### Parking des écoles

Voitures non garées aux abords de l'école : des parents pratiquent l'arrêt-minute pour laisser ou récupérer les élèves à l'école.

Certains véhicules se garent mal, occupant plusieurs places...

C'est à chacun de faire preuve de civisme pour la sécurité des enfants.

### Restauration scolaire

Le services de restauration détaille les menus.

Il est reproché au service de restauration JMG de ne pas varier suffisamment les menus.

Pourquoi les entrées sont servies à 11h15 dans les assiettes ?

Réponses de la municipalité : les entrées sont servies avec un peu d'avance uniquement pour le premier service. Il sera fait un effort pour que les entrées soient mises dans l'assiette un peu plus tard dans la mesure du possible.

Les menus sont élaborés par un médecin nutritionniste, et le grammage est adapté à l'âge des enfants, mais, quand il reste de la nourriture, les élèves sont invités à en reprendre. Des parents pourront être invités à venir déjeuner à la cantine, afin d'expérimenter par eux-mêmes un repas, comme les années précédentes.

### Manque de sortie de fin d'année pour les classes 5 et 6 :

Pour rappel, voici différents projets « avec sortie », réalisés par ces deux classes cette année :

- Déplacement au CCNT à Tours en novembre pour un spectacle de danse contemporaine avec interventions à plusieurs reprises d'une chorégraphe
- Déplacement à Cheillé pour un spectacle sur le thème de Calder en novembre
- Déplacement à Monts au château de Candé en avril avec intervention de l'Arbre Voyageur (uniquement pour la classe 5, car l'Arbre Voyageur ne proposait son intervention que pour une seule classe).
- Déplacement à Tours au Grand Théâtre pour le projet « Venez chanter spécial kids »
- Sans compter les déplacements tous les mois à la bibliothèque et les déplacements pendant 2 mois toutes les semaines à la piscine

Tous ces déplacements s'accompagnent de projets pédagogiques. Une sortie n'est pas juste un prétexte « pour sortir ».

Les classes 5 et 6 ont fait le choix de faire plusieurs sorties tout au long de l'année, sous forme de projets qui ont du sens. C'est pour cela qu'il n'y a pas de « sortie de fin d'année en juin » de prévue dans ces deux classes.

### Vêtements oubliés par les élèves

Les familles ont la possibilité d'aller voir les vêtements oubliés dès qu'ils en font la demande. Les vêtements oubliés sont généralement exposés sur le grillage de l'école avant chaque

vacances scolaires (sauf mauvais temps). Il est rappelé aux familles de marquer les vêtements au nom des enfants (par exemple au stylo sur l'étiquette) pour permettre leur restitution... En fin d'année, les vêtements non récupérés par les familles sont jetés dans une benne à vêtements.

### **Évaluation d'école et projet d'école**

Depuis 2022, de nombreux établissements scolaires ont été sujets à l'« évaluation d'école ». L'école de Villeperdue fera donc l'objet, au cours de l'année scolaire 2024-2025 d'une première « évaluation d'école ».

Chaque établissement est évalué tous les cinq ans sur la base d'une auto-évaluation et d'une évaluation externe qui conduisent à la rédaction d'un rapport d'évaluation puis du projet d'école. À la suite de l'évaluation, l'établissement, qui peut être accompagné, met en œuvre les actions correspondant aux orientations stratégiques identifiées et leur impact sera évalué au plus tard lors du cycle d'évaluation suivant.

La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

### **Organisation de la Rentrée scolaire en septembre**

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre pour les élèves. Les enseignants feront leur pré-rentrée lors de la dernière semaine d'août.

L'APE a sollicité l'école pour accueillir les nouveaux parents à cette occasion. Il sera proposé un moment convivial avec petit-déjeuner, côté mairie, aux parents lors de la rentrée scolaire, sitôt la remise des enfants faite aux enseignants, ce qui permettra à l'APE de leur présenter leur association.

Les élèves seront donc confiés aux enseignants aux horaires suivants :

- 8h40 pour les élèves du CP au CM2, côté Godinière
- 8h50 pour les MS et GS, côté Mairie
- 9h00 pour les PS, côté Mairie

### **10 - Dates à retenir ;**

\* Mise sous pli du matériel de vote : autour du 24 septembre. Confirmation en début d'année scolaire, en fonction du calendrier des élections et des jours de décharge...

\* Fête de l'école l'année prochaine, en 2025 : le vendredi 20 juin 2025...

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.**

**La directrice, Mme Vannier**